
Das *APCS* Bulletin

Avis officiel de l'Association des Professeurs de Chant de Suisse

Dezember 1997

Nr. 37

Fusion des revues musicales

Il y a quelque chose qui bouge dans le monde de la musique. Six organisations importantes ont décidé de réunir leurs publications associatives à partir du 1er janvier 1998 et de publier, onze fois par an, en deux langues, la *Revue musicale suisse*.

Les participants au projet sont le Conseil Suisse de la Musique (CSM), l'Association Suisse des Ecoles de Musique (ASEM), la Société Suisse de Pédagogie Musicale (SSPM), l'Union Suisse des Artistes Musiciens, la Société Fédérale des Orchestres (SF0) et les Jeunesses Musicales de Suisse. Les membres de ces associations – 18'000 musiciens professionnels, professeurs de musique et amateurs actifs — ainsi que les plus importantes institutions culturelles de Suisse recevront régulièrement la nouvelle revue. La Revue Musicale Suisse est publiée sous la responsabilité d'une association formée par les organisations participantes.

La collaboration offre de nombreux avantages – de nature financière tout d'abord mais également dans d'autres domaines. Le principal est que l'information destinée aux musiciens actifs et aux mélomanes circulera sous une forme plus complète et plus actualisée. La revue sera l'organe officiel des associations affiliées et traitera la culture et la politique culturelle et éducative, dans les domaines de la musique, de l'interprétation et de l'éducation musicale. Le fait le plus important est que la nouvelle Revue Musicale Suisse deviendra un instrument de travail indispensable pour les musiciens professionnels. Elle atteindra une position de

monopole sur la scène musicale suisse, phénomène qu'il faut considérer comme positif.

La Revue Musicale – encore une nouveauté – sera dotée d'un supplément: un calendrier des concerts couvrant toute la Suisse, que les organisateurs de concerts pourront utiliser à peu de frais.

Le financement de cette revue de 48 pages en moyenne et d'impression bicolore est assuré par des subventions des associations participantes et par l'insertion d'annonces.

L'abonnement à la Revue Musicale Suisse n'est pas réservé aux membres des associations: il est ouvert au public, et la diffusion au numéro est également prévue dans les magasins spécialisés.

La rédactrice en chef est la journaliste et musicologue Cristina Hospenthal. Elle travaille avec une équipe rédactionnelle, et la mise en page et l'impression sont confiées à la société Zollikofer SA à St. Gall.

La rédactrice en chef (tél. 01-281 23 21), le Conseil Suisse de la Musique (tél. 062-822 94 23) et le rédacteur du calendrier des concerts (tél. 062-7765661) fournissent sur demande des renseignements plus détaillés.

Conseil Suisse de la Musique
